

STIMULER L'ENTREPRENEURIAT SCIENTIFIQUE DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Rapport présenté
à Axelys et au Fonds de recherche du Québec

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Sophie Veilleux Université Laval

Valérie Grandbois Université de Sherbrooke

Arman Aksoy, Yabo Octave Niamie, Fabiano Armellini Polytechnique

Étienne St-Jean UQTR

Le 28 mars 2024

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Selon la définition d'Axelys qui s'inscrit au sein de la vision plus englobante du Fonds de recherche du Québec, l'entrepreneuriat scientifique concerne : « Toute entreprise qui a été créée dans le but premier d'amener au marché / à la société une innovation potentielle issue de la recherche publique. Pour être pleinement reconnue comme telle, l'entreprise (1) doit être constituée afin d'exploiter ou transférer l'innovation en cause et, lorsqu'applicable, (2) une entente doit avoir été conclue avec cette entreprise visant l'exploitation de l'innovation en cause. »

Ce rapport de recherche répond au mandat confié visant à brosser un portrait de l'entrepreneuriat scientifique dans les universités québécoises avec une attention particulière aux motivations, aux freins et aux pratiques qui peuvent faciliter ou entraver cette avenue entrepreneuriale. Ce portrait explore comment déclencher, stimuler et valoriser une culture d'entrepreneuriat scientifique. À cet effet, cette étude qualitative s'appuie sur 114 entrevues de 40 à 60 minutes chacune avec des administrateurs universitaires, des professeurs, des professionnels de recherche et des étudiants gradués de seize universités québécoises. Elles ont été réalisées de décembre 2022 à février 2024. Conformément aux directives du comité d'éthique, les institutions ont été anonymisées.

UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN ENTREPRENEURIAT SCIENTIFIQUE

Les entrevues ont révélé que pour favoriser un engagement individuel en entrepreneuriat scientifique, il est préférable de s'attarder d'abord aux chercheurs déjà intéressés par cette voie pour bien les encourager, les soutenir et les valoriser. Par la suite, les efforts pourront être déployés pour accroître le bassin d'entrepreneurs potentiels. À cet égard, les motivations communes aux professeurs, aux professionnels de recherche et aux étudiants proviennent d'une découverte scientifique qui pourrait avoir un impact dans la société, puis des modèles de chercheurs-entrepreneurs valorisés par l'institution et les politiques publiques. Plus spécifiquement, pour les étudiants, le soutien du professeur, le fait d'avoir suivi des formations entrepreneuriales ou d'avoir participé à un concours d'entrepreneuriat les incite à explorer cette voie.

Parmi les freins à l'entrepreneuriat scientifique, à la fois les professeurs, les professionnels de recherche et les étudiants mentionnent les règles floues pour la création d'une entreprise ainsi que l'utilisation des ressources et des infrastructures dans la réalisation d'un tel projet. À défaut d'une permission claire, les répondants préfèrent s'abstenir. Plus spécifiquement, la réglementation institutionnelle relative à la propriété intellectuelle, son processus de protection et de valorisation serait à clarifier dans un guide simple, diffusé à l'ensemble des acteurs. Ensuite, le temps requis pour se consacrer à ce type d'activités de valorisation des résultats de la recherche freine grandement les ambitions, car il n'est actuellement pas reconnu dans les tâches conventionnelles prioritaires de chacune des catégories d'acteurs, que ce soit l'enseignement, la recherche ou le service à la communauté pour les professeurs, ou les études pour les étudiants. Bref, les répondants notent l'absence d'incitatifs et de ressources pour s'engager dans cette voie.

UNE RECONNAISSANCE COLLECTIVE DE L'ENTREPRENEURIAT SCIENTIFIQUE

Chacune des universités qui souhaite s'engager en entrepreneuriat scientifique devrait énoncer clairement et diffuser largement son positionnement à l'ensemble des parties prenantes sur son campus pour que tous sachent que c'est possible, encouragé et valorisé dans l'institution à la fois pour les professeurs, les professionnels de recherche et les étudiants. Par la suite, les processus à suivre pour chacune de ces catégories d'acteurs, toutes disciplines confondues, devraient être rédigés dans un langage simplifié, voir illustré, pour en favoriser la compréhension, puis partagés pour être accessibles en tout temps, par tous et en toute transparence. Ensuite, la promotion porterait sur les services de soutien disponibles et les infrastructures accessibles pour mener des projets d'entrepreneuriat scientifique pour chacune des catégories d'acteurs, si possible avec des exemples spécifiques d'individus satisfaits qui y ont eu recours qui en deviendront les promoteurs. Enfin, le temps et les efforts investis par les chercheurs-entrepreneurs devraient être valorisés pour multiplier les succès. Par exemple, pour les professeurs et les professionnels de recherche, la possibilité d'intégrer cette activité à leur charge de travail ainsi qu'à leurs critères de promotion serait bénéfique. Pour les étudiants, l'option d'incorporer cette implication dans le cheminement académique, voire de le mentionner sur le diplôme, faciliterait le processus. Globalement, la reconnaissance publique par l'institution des acteurs engagés en entrepreneuriat scientifique les motiverait à poursuivre et en inciterait d'autres à expérimenter cette avenue.

Au sein de chacune des universités, des différences sont observées entre les facultés, mais c'est la culture organisationnelle des laboratoires et des centres de recherche qui semble la plus déterminante. En effet, certaines de ces entités sont reconnues pour de multiples modèles de succès en matière d'entrepreneuriat scientifique, car elles permettent l'utilisation de leurs ressources et de leurs infrastructures pour de tels projets. De plus, les connaissances et les compétences acquises parmi les membres expérimentés sont partagées aux collègues, créant ainsi un effet d'entraînement à tenter à l'aventure, voire un pouvoir d'attraction de nouveaux étudiants, professionnels et professeurs.

À l'échelle des politiques publiques, il conviendrait d'abord de rassembler les différentes parties prenantes autour d'une définition commune, incluant l'ensemble des domaines de recherche, comparable avec les autres provinces et pays pour faire rayonner sur le territoire le concept ainsi que son impact dans la société. Par la suite, la reconnaissance de l'implication entrepreneuriale lors de l'évaluation de demandes subventions déposées par les professeurs et les étudiants gradués contribuerait à légitimer aux yeux des universités les efforts consacrés. Des programmes de subventions pourraient également être dédiés à la maturation technologique en arrimage avec les universités pour mener à la commercialisation via une entreprise essaimée. Une visibilité annuelle à l'échelle nationale des universités, des professeurs, des professionnels de recherche et des étudiants gradués engagés dans cette voie encouragerait les institutions à s'impliquer, tout en promouvant des modèles de rôles.

UNE AUTO-ÉVALUATION DES UNIVERSITÉS POUR PROGRESSER

Que ce soit en termes de culture organisationnelle, de ressources disponibles, d'activités mises en place ou de valorisation des parties prenantes engagées, cette recherche a permis de classifier les pratiques des universités en quatre niveaux de progression : novice, débutant, intermédiaire avancé. Ainsi, à la lecture des énoncés, chaque université peut se positionner en fonction de son niveau de progression pour les quatre dimensions du diamant de l'entrepreneuriat scientifique. Il lui est alors possible de visualiser et de choisir les priorités d'actions à établir pour cheminer au niveau suivant.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Un consensus de la définition de l'entrepreneuriat scientifique reste à acquérir et à arrimer avec la littérature du domaine ainsi que les usages à l'échelle internationale afin de pouvoir se comparer et apprendre des meilleures pratiques.

Bien qu'un vif intérêt émerge du milieu pour intégrer l'innovation sociale, la mécanique d'une telle reconnaissance demeure à réfléchir.

Il serait pertinent d'investiguer statistiquement les liens entre l'ampleur des financements obtenus en recherche, le nombre d'étudiants gradués à la maîtrise ainsi qu'au doctorat et la performance des universités en entrepreneuriat scientifique. De telles mesures nécessiteraient une considération de la variation entre les universités dédiées aux sciences et technologies, et celles couvrant l'ensemble des domaines scientifiques. De plus, il conviendrait alors de s'interroger sur le bien-fondé de la distinction entre les facultés d'appartenance des étudiants gradués.

Parmi la liste des meilleures pratiques, il conviendrait maintenant de mesurer leur impact réel afin de pouvoir prioriser celles dont les retombées sont supérieures. Par la suite, une compréhension plus approfondie du processus optimal pour les mettre en place accroîtrait leur effet. Il est également possible que les effets de ces activités portent fruit bien après la fin des études universitaires, mais ces mesures restent à déterminer.

Le partage des meilleures pratiques entre les universités du Québec s'avère un premier pas dans une démarche qui pourra, par la suite, s'étendre à celles des universités canadiennes, puis des universités à l'échelle internationale, situées dans des marchés similaires à ceux du Québec.

